

Réunion du 30 juillet 2020

Absent : néant

Secrétaire de séance : Valérie BERGON

Proposition pour la CCID (liste de 24 contribuables) :

Peuvent être reconduits les commissaires sortants suivants : Robert Barbazange au bourg, Christian Pélissier au Mons, Jean-Pierre Rathonie (propriétaire au Bourg), Guy Vinatier à Charissou, Robert Monteil au Bos-Alleyrat, Gilberte Boulègue à Orliaguet, Jean-Claude Bouyssou au Bourg, Jocelyne Vialle aux Gouttes.

Pour compléter la liste de 24 membres, 16 noms sont à proposer.

2 secteurs sont non représentés : Le Breuil et Vieillemarette.

Personnes proposées par le conseil : Mireille Ventelon à Vieillemarette, Annie Boutouyrie à Vieillemarette, Jacques Jalinier à Côte de Chastanet, Brigitte Chièze au Breuil, Robert Borie à Urlan, Michel Joly à Orliaguet, Alain Sourie à Orliaguet, Thérèse Combes à La Bitarelle, Jean-Noël Meneyrol à La Croix du Doubs, Pascal Mas à La Croix du Doubs, Alain Dubois à La Gare, Lucien Libouroux aux Combelles, Marie Claude Gorse à Mars, Bernard Dubois à Mars, Sylvette Fondaneiche à Charissou, Josette Soularue à Freyssinges.

Vote des subventions 2020 aux associations :

Après discussion, il est décidé de réduire de moitié le montant de la subvention attribuée aux associations communales.

INTITULE ASSOCIATIONS	Attributions 2019	Attributions 2020
Les Amis de Gimel	500 €	250 €
Anciens d'Algérie	360 €	180 €
A.P.E.E.G.	450 €	225 €
Club Les Cascadous	360 €	180 €
Culture et Loisirs	360 €	180 €
Société de Chasse	330 €	165 €
Son et Lumière	500 €	250 €
La Pétanque des cascades	360 €	180 €
D.R.P.G.	100 €	50 €
Comice agricole du canton	50 €	50 €
Comice agricole de l'arrondissement	30 €	30 €
Fédération des Associations Laiques	45 €	45 €
Bibliothèque Départementale de Prêt	45 €	45 €
Prévention Routière	45 €	45 €

Association Tulle Solidarité	120 €	120 €
D.D.E.N.	30 €	30 €
Groupement de protection des cultures de Tulle-Sud	40 €	40 €
Agir pour le plateau des Etangs	100 €	100 €
Association ASP 19		100 €

Les conseillers (ou conseillers ayant un membre de leur famille) faisant partie d'un bureau sortent de la salle et ne participent pas au vote relatif à l'association concernée.

Valorisation des terrasses et du parc du castel Vuillier:

Les architectes ont déposé le DCE correspondant à l'avant-projet définitif et au permis de construire. Présentation de documents estimatifs et descriptifs. Le conseil approuve les DCE. Nécessité de faire une consultation pour une mission SPS. Le conseil donne pouvoir au maire pour l'engager.

Dossier Ecoles :

Point sur les travaux d'accessibilité :

Maison Brûlée : carrelage et peinture en voie de finition ; demain : pose de la porte extérieure ; il restera encore électricité, robinets, revêtement routier

Le Bourg : carrelage en cours, il reste la pose des portes et du bardage extérieur ; revêtement extérieur fin août.

Achat VPI pour l'école du Bourg : 2 entreprises consultées

TECHNI MEDIA 2 620 € HT, DEMAILLY 2 775,30 € HT

Le conseil retient l'offre de l'entreprise TECHNI MEDIA

Recrutement d'une aide au regard des effectifs, et sur le temps de cantine (et de garderie en cas de besoin). La commission des affaires scolaires se réunirait pour ce recrutement d'ici fin août, le conseil valide la création du poste, à minima de 24 h/semaine pendant la période scolaire.

Affaires diverses :

- Motion pour Borg Warner : le conseil est d'accord
- Travaux en cours du snack : l'assainissement est fait.
- Pour Instance de l'Autonomie, démarche faite auprès du Département et des 2 secteurs du canton de Naves. Il est en effet plus logique pour Gimel d'être rattaché à Corrèze. Date de changement à voir (31 décembre vraisemblablement).
- Site Natura 2000 : convention avec le CPIE de la Corrèze, animateur subventionné par l'Europe. Il est décidé que la commune restera gestionnaire du site et à la tête du comité de pilotage.
- Prochaine réunion de la commission urbanisme avec le bureau SCAMBIO URBANISME pour le PLU le mercredi 9 septembre après midi 14h30
- Renégociation emprunts : les banques sont prêtes à renégocier si la commune emprunte de nouveau à l'occasion d'un nouveau projet ; affaire à suivre.
- Le conseil délibère favorablement pour l'instauration d'une ZAD (zone d'aménagement différé) autour de la propriété communale du site VUILLIER, au bourg.
- Jérôme BOURDEIX et Gérard TOURNEIX font un point sur la réunion à venir concernant le syndicat des deux vallées : élection du bureau + vote du budget.